

**DÉPÔT DE DEMANDE DE SUBVENTION
AUPRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
TOURAINES VAL DE VIENNE**

ANNEE 2026

ENGAGEMENT DE L'ASSOCIATION

Je soussigné : (nom, prénom du représentant légal de l'association)

Représentant l'association : (nom de l'association)

N° SIRET de l'association :

En contrepartie de la subvention qui serait attribuée par la communauté de communes
Touraines Val de Vienne en 2026,

M'engage à :

- **Mentionner la CCTVV (logo)** sur les supports de communication (à énumérer sur l'engagement) :
 - (.....)
 - (.....)
 - (.....)
- **Signaler la CCTVV lors des manifestations de l'association à l'aide des supports de communication disponibles (banderoles, kakemonos ou flammes) et fournir un justificatif photo pour le solde de la subvention ou pour prétendre à une nouvelle subvention.**
- Fournir toutes les pièces justificatives des dépenses et recettes sur simple demande de la CCTVV
- Fournir à la CCTVV un bilan moral et financier signé par le Président et le trésorier à l'issue de la manifestation/de l'activité/ du fonctionnement annuel de l'année (même provisoire).
- et obligatoirement avant le 30 novembre 2026 pour le versement de la subvention ou du solde avant la fin de l'année 2026.

*L'attention de l'association est attirée sur le fait que **seul le conseil communautaire est habilité à voter une subvention à une association**. Le vote des subventions aux associations a lieu généralement au cours du mois de mars, en même temps que le vote du budget primitif. **Aucun engagement de la CCTVV ne peut être donné avant cette décision.***

Fait à : Le.....

Le représentant légal de l'association :

(signature)